

## Compétences de la mention voile du BP JEPS (UC3 & UC4)

<b>Prérogatives</b>	Enseignement de la voile pur tous publics jusqu'à 6 milles nautiques d'un abri
<b>Prérequis entrée en formation</b>	Aptitudes physiques et sportives. Répondre aux exigences d'entrée en formation (EPEF).
<b>Objectifs de formation</b>	Développer ses compétences techniques et théoriques en Voile. Développer des compétences en enseignement/entraînement.
<b>Contenu</b>	UC3 : Gérer et entraîner les publics en compétition.  UC4 : Encadrer les publics scolaires et loisirs Progresser techniquement sur tous les supports de la discipline
<b>Méthode(s)</b>	En centre de formation, apporter des contenus théoriques et pratiques aux stagiaires en favorisant l'échange et les questionnements sur leur futur environnement professionnel. Afin de réaliser la montée en compétence une vérification des acquis sera faite à l'issue de chaque période. En entreprise, le coordinateur sera en relation avec le tuteur par le biais de visites en entreprise, d'échanges téléphoniques. Le livret pédagogique sera rempli régulièrement par le stagiaire et le tuteur afin de mesurer les progrès.
<b>Déroulé de la formation et des acquisitions</b>	UC3 : En centre de formation : Progresser techniquement sur le support N°1 dans le but de pouvoir mettre en place des séances d'entraînement. S'approprier les référentiels théoriques indispensables à l'entraîneur (aérodynamique, hydrodynamique, analyse vidéo, physio...) Savoir mouiller des parcours de régates à l'aide de compas. En entreprise : Recueil d'informations sur le projet sportif de la structure. Réglementation fédérale et ses organes déconcentrés, gestion des équipes et des déplacements, les rôles de chacun : Président de la structure, parents, coureurs, entraîneur.  UC4 : En centre de formation : Progresser techniquement sur le support N°2 dans le but d'atteindre le niveau 4 fédéral. Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques de la mention voile multi supports. Caractériser les différents publics et notamment le public scolaire En entreprise : Recueil d'informations sur les projets pédagogiques de la structure, du règlement intérieur et du DSI. Encadrer différents publics et notamment le scolaire dans des situations simples. Encadrer en autonomie sous couvert du tuteur. Recueil d'informations sur le mode de fonctionnement de la structure. Analyser le mode de gouvernance de la structure, les moyens humains et matériels, le plan d'eau, le rôle de chacun dont celui du stagiaire, s'approprier le règlement intérieur, le DSI. Rédaction de la lettre d'intention de projet.
<b>Certifications</b>	UC3 : a) Mise en situation pratique d'une heure au minimum au cours d'une situation d'entraînement, de la préparation au bilan, à destination de coureurs préparant une épreuve de niveau supérieur ou égal au grade 4 sur le support principal du candidat. b) Un entretien de 30 minutes maximum à partir de la séance pratique et portant sur l'organisation des pratiques compétitives dont les fondamentaux, l'organisation et l'arbitrage. UC4 : a) Mise en situation pratique d'une séance complète à l'issue d'un cycle d'enseignement sur un public scolaire et/ou de loisirs, suivie d'un entretien de 30 minutes maximum. b) Démonstration technique équivalente au niveau 4 de la Fédération française de voile sur le 2ème support incluant la maîtrise des procédures permettant de limiter les risques en cas de situations inhabituelles (avaries, vent fort, calme, remorquage...).
<b>Lieu</b>	Sainte Marine
<b>Intervenants (es)</b>	Olivier HACHAIR coordonnateur du BP JEPS voile
<b>Ressources pédagogiques</b>	Bateaux de sécurité et supports de navigation variés dériveurs, catamarans, planche à voile, voiliers en équipage